

25.11.2003 - 13:35 Uhr

LUSS sexprime au sujet du rapport sur le black-out italien Il faut rapidement créer une société nationale pour l'exploitation du réseau et mettre en place un régulateur indépendant

Berne (ots) -

L'Union syndicale suisse (USS) partage la principale leçon à laquelle aboutit le rapport de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), selon laquelle la panne de courant récemment survenue en Italie est imputable à l'augmentation des conflits entre les commerçants internationaux en électricité et les conditions techniques d'un approvisionnement sûr en électricité. Les exigences en matière de coordination des réseaux, que les libéralisations réalisées à l'étranger ont accrues, et les demandes en la matière provenant de l'Union européenne (UE) montrent que la Suisse doit rapidement créer une société nationale pour l'exploitation du réseau et mettre en place un régulateur indépendant. Personne ne conteste la nécessité de ces deux mesures.

Il serait par contre faux que la Suisse accélère sa libéralisation du marché de l'électricité en dépit des expériences négatives faites à l'étranger. Ce n'est qu'une fois qu'une société nationale pour l'exploitation du réseau et un régulateur indépendant veilleront à assurer la sécurité de l'approvisionnement que l'on pourra évoquer, le cas échéant, d'éventuelles étapes vers la libéralisation. Le rapport publié aujourd'hui par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) montre quels graves dangers risquent de courir la sécurité de l'approvisionnement en électricité, si on expose absolument sans aucune restriction ce dernier aux forces en présence sur le marché et aux intérêts commerciaux en jeu. Avec un marché de l'électricité libéralisé, la coordination indispensable ici entre les exploitants de réseaux et les fournisseurs de courant n'est pas garantie. Sur cette question, non seulement le black-out helvético-italien analysé par l'OFEN, mais aussi les pannes de courant survenues en Scandinavie, à New York et au Canada, ainsi que dans le Middle West américain ou encore en Nouvelle-Zélande sont des plus éloquentes. Le rejet l'an dernier par le peuple suisse de la loi sur le marché de l'électricité permet à notre pays de ne pas commettre les erreurs faites à l'étranger.

Les secrétaires dirigeants de l'USS : Rolf Zimmermann (079 756 89 50 ou 031 377 01 21) et Serge Gaillard (079 353 11 06) se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.